



FORMATION : PRODUIRE ET EXPLOITER LES VALEURS ET LA VISION DE L'ENTREPRISE



OBJECTIF :

Cette formation permet de renforcer la dynamique collective en développant une communication interpersonnelle efficace et en valorisant les forces de chacun. Grâce à une approche pédagogique et centrée sur les motivations individuelles, les participants apprennent à optimiser la collaboration, anticiper les conflits et mobiliser leur équipe autour d'objectifs communs. Un outil digital personnalisé accompagne l'application des concepts au quotidien pour ancrer durablement les apprentissages.

-
- ❖ **Public** : Managers, RH, toute personne désirant apporter une dynamique nouvelle et donner une direction basée sur l'écoute, l'échange et le dialogue à leur relation professionnelle. 15 personnes maximum.
 - ❖ **Prérequis** : Savoir lire et écrire, entendre, parler et comprendre le français.
 - ❖ **Durée de formation** : 31 heures 30 – 4 jours 1/2
 - ❖ **Inscription** : pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 63 69 33 31 ou par email : muguettesbruneau@gmail.com
 - ❖ **Moyen et modalité** : La formation se déroule en présentiel – Alternance de théorie et de pratique Pour chaque ½ journée le stagiaire se verra remettre une feuille de présence et devra la signer pour attester de son assiduité à la formation, et elle sera contresignée par le formateur à l'issue de chaque ½ journée.
 - ❖ **Moyens Techniques** :
Salle de réunion avec tables, chaises, supports visuels (ordinateur, paperboard, feutres, vidéo-projecteur)
 - ❖ **Délai d'accès** : un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.
 - ❖ **Evaluation de parcours** : Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de



connaissances acquis par les stagiaires, est effectué selon les modalités suivantes :
questionnaire

- ❖ **Adaptation et suivi de la formation** : Un suivi de formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.
- ❖ **Evaluation du besoin** : un entretien téléphonique sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.
- ❖ **Test de positionnement** : en amont de la formation, un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire.
- ❖ **Validation de votre inscription** : à l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation. Un livret d'accueil est disponible et téléchargeable sur le site qui récapitule l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.
- ❖ **Handicap** : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une prise de contact avec notre référent handicap permettra d'établir un diagnostic des difficultés potentielles et de mettre en œuvre des mesures d'adaptations. Vous pouvez prendre contact par email avec notre référent handicap à l'adresse : muguettebruneau@gmail.com.

Le centre de formation peut également s'appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés :



Plateforme Emploi Bretagne
Coordinatrice : **Laetitia GESTAIN**
laetitia.gestain@apf.asso.fr
06.32.33.04.34 - 02.99.84.26.60



AGEFIPH BRETAGNE

Timothée JULIE /Patrice LEMAITRE Contact Par mail uniquement
rhf-bretagne@agefiph.asso.fr

MDA56



Contact public : 02 97 62 74 74 – contact@mda56.fr
Numéro vert : 0800 056 200
Contact direct : Madame TUAL 02 97 62 25 09
patricia.letual@mda56.fr

<https://www.morbihan.fr/les-services/handicap-ou-seniors/handicap/droits-dispositifs/accompagnement/mdph>



❖ Tarif :

Intra - entreprise : 4 jours ½ /31 heures 30 : 6 750 € (exonéré de TVA, Article 261-4-4° du CGI) + frais de déplacement et hébergement si distance de formation supérieure à 50 kms du siège social du centre de formation.

Individuel : 3 150 € HT (exonéré de TVA, Article 261-4-4° du CGI)

❖ Contact :

Muguette BRUNEAU : contact@muguettebruneau.com – 06 63 69 33 31

QUELQUES CHIFFRES

| ANNEE | TAUX DE SATISFACTION % | NOMBRE DE STAGIAIRES |
|-------|------------------------|----------------------|
| 2024 | 89,58% | 12 |
| | | |

Formatrice : Muguette Bruneau – CV à suivre



MUGUETTE BRUNEAU

CONSULTANTE FORMATRICE CONFERENCIERE

Locqueltas – France

+ 33 (0) 6 63 69 33 31

muguettebruneau@gmail.com

www.managementquantique.com

www.linkedin.com/in/muguettebruneau

A PROPOS

PEDAGOGUE – ENTHOUSIASTE – FACILITATRICE
AISANCE RELATIONNELLE - INNOVANTE

DOMAINES D'EXPERTISES

FORMATION / CONCEPTION & ANIMATION
METHODES AGILES & TRANSFORMATION
MANAGERIALE
MANAGEMENT DE TRANSITION
MANAGEMENT DES EQUIPES
COACHING INDIVIDUEL & COLLECTIF
ORGANISATION D'ATELIERS & D'EVENTEMENTS
AUDIT – CONSEIL

DIPLÔMES ET FORMATIONS

PSSM 2024 : Secouriste en santé mentale

Lauréate 2020 de la Bourse « Meilleur Humain,
Meilleur Demain » **création de Lords of the Stones®**

2019 Certification formatrice/coache Comcolors™
Formée par Franck Jullien

2018 Brainologie

Formée par D. Lefrançois

2017 Coache, consultante, conférencière

Formée par Martin Latulippe – Académie ZL
Canada

2016 Hypnothérapeute - PNL

Diplômée de l'École Psychothérapie Psynapse
Paris

Impact Training, DISC, Steve Jansen
Les Mills – Nouvelle Zélande – 2004-2006

« L'homme de bien n'exige pas de l'autre qu'il soit parfait, il l'aide à accomplir ce qu'il y a de meilleur en lui ». Lao Tseu

J'accompagne, je forme et je transmets aux dirigeants les techniques d'un management apaisé et performant. Je partage mon expérience de 30 ans de direction d'entreprise.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2024 Formatrice à l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique) – Accompagnement à la posture de direction.

Depuis 2021 Intervenante expert GERME®

Thème : Equilibre du manager et neuromanagement

2017 Création du Centre de formation Muguette Bruneau : Formation - Conseil – Conférence

-Accompagnement individuel, Consulting :

Accompagnement à la posture de direction / Mobilisation des équipes / Construire la Vision de l'entreprise / Gestion des conflits et résistances / Mettre en place une stratégie de changement réussie / Développer la performance commerciale

-Formations :

Gérer stress et conflits / Mobilisation et Cohésion des équipes / Mieux se connaître pour mieux communiquer / Manager avec l'Intelligence émotionnelle / Manager par la Vision et les Valeurs de l'entreprise / Apprendre à se préserver au quotidien

-Conférences sur le management :

Manager demain, manager l'intergénération
Devenez inspirant avec le neuromanagement
De la Performance à l'Excellence
Reprogrammez votre cerveau en 20 minutes

1998-2015 Fondatrice gérante de Somaho Fitness

Créé, développe, fidélise une clientèle de 1600 à 2000 personnes

Forme les managers à la posture de direction
Pilote de la 1^{ère} expérience fitness digitale interactive
Collabore avec Les Mills (prix Ernst & Young 2004)
Créé et développe la notoriété de la marque

1984-1995 Création/gestion de l'entreprise familiale

ENGAGEMENT ASSOCIATIF

2016-2021 Présidente du Cercle des Dirigeants de Var

2004-2012 Fondation Guyomarc'h – Administratrice

Accompagnement des créateurs d'entreprises

2007-2018 Réseau Entreprendre Bretagne

Administratrice : accompagnement et animation

Accompagnement des lauréats entrepreneurs à la posture de dirigeant



« PRODUIRE ET EXPLOITER LA VISION DE L'ENTREPRISE »

Programme de formation détaillé

Objectif : Incarner un management par les valeurs et développer la vision de l'entreprise. Etablir les liens entre la vision de l'entreprise et les objectifs opérationnels.

JOUR 1 Revisiter ou découvrir les outils de management par les valeurs/la vision

- Définir sens de la Vision et Valeurs d'une entreprise
- Connaître les éléments constitutifs de la vision
- Revisiter la complexité de son environnement et analyser son propre écosystème
- Identifier les niveaux de surcharge et de manque de contrôle
- Comprendre le cadre et l'horizon de la vision dans l'entreprise

JOUR 2 Identifier les valeurs

- Analyse et identification des valeurs d'une entreprise
- Apprendre à sélectionner les valeurs indispensables qui font progresser
- Techniques de production des valeurs par un collectif
- Savoir différencier les vraies des fausses valeurs
- Identifier les valeurs piliers

JOUR 3 Produire la vision

- Comprendre le rôle de la vision dans l'entreprise
- Identifier un rôle modèle pour l'entreprise
- Identifier la proposition différenciante de l'entreprise
- Mesurer l'impact de la vision dans le futur de l'entreprise
- Relier la vision aux circonstances actuelles de l'entreprise

JOUR 4 Concevoir un programme d'expression des valeurs et de la vision dans l'entreprise

- Apprendre à concevoir et réaliser un programme d'expression de ses valeurs
- Communiquer les valeurs et la vision au personnel
- Décliner la vision en objectifs opérationnels
- Evolution de la vision et des valeurs dans le temps
- Conditions de réussite d'une démarche valeurs/vision

JOUR 5 – ATELIERS DE CO-DEVELOPPEMENT

- Concevoir avec erreurs pour ne plus en commettre
- Amélioration des processus
- Prévention des défaillances
- Planification de l'avenir
- Capacité à prendre des décisions

La formation peut être complétée d'un coaching individuel permettant d'atteindre des objectifs précis nécessitant un accompagnement personnalisé.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Désignation

Le Centre de Formation Muguette Bruneau désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 7 chemin du Calvaire à Locqueltas 56390. Le Centre de Formation Muguette Bruneau met en place et dispense des formations intra-entreprises et inter-entreprises sur l'ensemble du territoire national.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Centre de Formation Muguette Bruneau pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès du Centre de Formation Muguette Bruneau implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, le Centre de Formation Muguette Bruneau s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner au Centre de formation un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation peut lui être fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes, l'organisme de formation bénéficiant de l'exonération de la tva selon l'Article 261-4-4° du CGI). Le paiement sera dû en totalité à la réception de facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où le Centre de Formation Muguette Bruneau ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCA au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Pénalités

Pour tous professionnels, le règlement des sommes dues postérieurement à la date d'éligibilité figurant sur la facture majorera de plein droit le montant de celle-ci d'une indemnité forfaitaire prévue à l'article L441-6 alinéa 12 du code de commerce, et dont le montant est fixé par décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 (article D441-5 du code des procédures civiles d'exécution).

En cas de modification réglementaire du montant de cette indemnité forfaitaire, le nouveau montant sera de plein droit substitué à celui figurant dans les présentes conditions générales de vente ou de conditions de règlement.

L'application de plein droit de cette indemnisation ne fait pas obstacle à l'application d'une indemnité complémentaire de la créance sur justification, conformément au texte susvisé, a dû concurrence de l'intégralité des sommes qui auront été exposées, qu'elles qu'en soit la nature, pour le recouvrement de créance.



Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

La signature du devis vaut bon de commande. Le Centre de Formation Muguettes Bruneau procède à l'inscription de vos collaborateurs dès réception. Les remplacements sont acceptés à tout moment.

Le Centre de Formation Muguettes Bruneau se réserve le droit de reporter la session et de proposer une nouvelle date si le nombre de participants n'est pas suffisant. Aucune indemnité ou rémunération n'est due.

L'annulation d'une séance de formation ou son report est possible, à condition de le faire au moins 3 semaines avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation ou demande de report doit faire l'objet d'une notification par courriel à l'adresse muguettesbruneau@gmail.com.

En cas d'annulation avant le début du programme de formation :

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 72 heures, avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 75 % du coût total initial sera facturée au client.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût initial de la formation est dû.

Dans le cadre de ses prestations de formation, le « Centre de formation Muguettes Bruneau » est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses clients et stagiaires. En cas d'inexécution de ses obligations par suite d'un événement fortuit ou d'un cas de force majeure, le Centre de Formation Muguettes Bruneau ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail. Sont considérés ici comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un formateur ou d'un responsable pédagogiques, les grèves ou conflits sociaux externes au « Centre de formation Muguettes Bruneau », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, les guerres ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du Centre de formation Muguettes Bruneau.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés



Les informations à caractère personnel communiquées par le client au Centre de Formation Muguet Bruneau sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Modification des CGV :

Le centre de formation Muguet Bruneau se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment. Les Conditions Générales de Vente applicables sont celles en vigueur à la date de la commande passée par l'acheteur.

Loi applicable et attribution de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Centre de Formation Muguet Bruneau et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Vannes.

Date d'entrée en vigueur des présentes : 1^{er} mars 2025